



La situation financière de la commune sans être brillante n'est pas catastrophique mais ne permettra à moyen terme la réfection de certaines voies communales car l'endettement de notre collectivité (dû aux réseaux humides et voirie) occulte de l'investissement
La dotation de l'Etat en 2018 a été de 32000 € alors qu'elle était de 32064 € en 2017 hors taxe d'habitation

En investissement pour 2019, extension de l'éclairage public Ancien Chemin

d'Anthelupt

Changer toutes les clés des bâtiments communaux par des passes partout partiels

Changer la porte de l'église, du garage logement communal et de la réserve incendie (ancien château d'eau)

Après bien de péripéties, l'atelier communal serait opérationnel en 2019

Quant au parcours ludique concrétisé en 2018, des arbres seront plantés aux abords des bancs installés



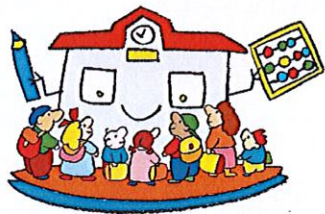
Plan Local d'Urbanisme

Le plan Local d'Urbanisme a pris du retard dû au bureau d'études qui ne peut pas suivre sera finalisé en 2019 après une enquête publique en attente.



Les élus souhaitent qu'une parcelle, sise en POS ou PLU, tréfondée par 2 canalisations d'eau potable (Une communale et l'autre du syndicat des eaux de Sommerviller) soit placée en emplacement réservé

Ecole



L'Education Nationale risque de nous faire perdre une classe du fait du manque d'effectifs conformes à ses exigences scolaires en septembre 2019

Maixe perdrait une classe et une classe de notre village aurait trois ou quatre cours **RETOUR à LA CLASSE UNIQUE ?**

Deuxville et Maixe demandent un moratoire de conservation de la situation actuelle en attendant la nouvelle école qui se construira à Einville en 2023 car

durant cette transition les effectifs scolaires seraient presque conformes aux normes exigées.

Les parents et ceux qui s'intéressent au devenir de notre école, une réunion est prévue à Maixe, le 10 janvier prochain avec des responsables académiques qui viennent expliquer aux parents la procédure de fermeture et d'ouverture des classes

Syndicat intercommunal scolaire d Einville

En 2023, la nouvelle école, forte de près de 400 élèves de la CC Sanon serait construite sur Einville, non loin du collège

Le coût estimatif de la structure est estimé environ à 6 500 000 HT sans compter la voirie et les accès prévus pour 1 600 000 HT

La cantine sera aérée par Familles Rurales d'Einville

Sécurité du village

Il est rappelé aux automobilistes locaux - et autres bien entendu - de respecter la limitation de vitesse qui est de 45 km/h par arrêté municipal dans la localité

Des contribuables demandent la pose de ralentisseurs aux entrées du village, mais des élus sont réticents car certains usagers en pâtisseraient (cyclistes cultivateurs,) Les piétons sont oubliés

Avant les ralentisseurs, nous posons des tachymètres qui permettent des données de vitesse et de trafic routier



Comme toujours des voitures stationnent devant l'école les jours de classe en dépit du bon sens, pour certains parents accompagner leurs enfants mais qui laissent ces derniers, jouer les autres jours sans surveillance dans le village

Recensement de la population



Du 17 Janvier au 16 Février 2019, un agent recenseur se présentera à votre domicile afin de vous faire remplir un questionnaire utile au recensement de la population française.



Ces questionnaires servent à définir les futures orientations de l'état et des communes ainsi que les futures aides accessibles aux communes suivant leur nombre d'habitants.

Nous vous remercions de réserver le meilleur accueil à cet agent recenseur dument habilité et seulement à lui. Il possède des papiers officiels qui le mandate pour

cette activité, n'hésitez pas à lui demander son accréditation.

Une personne réalisera cette prestation pour la commune De DEUXVILLE : Il s'agit de **Madame Hélène MARTIN**. Sa photo est située à gauche de ce bulletin municipal.

Si d'autres personnes se présentent au titre d'agents recenseurs pour la commune, ne les recevez pas et prévenez la mairie ou la gendarmerie de leur démarche frauduleuse.

Déroulement du recensement : L'agent recenseur se présentera à votre domicile, il vous proposera de vous faire recenser en ligne sur www.le-recensement-et-moi.fr ou sur papier.

Si vous souhaitez effectuer votre recensement en ligne, il vous suffira de vous connecter sur le site et de cliquer sur recensement en ligne, après le passage de l'agent. Un code d'accès et un mot de passe figureront sur le document que vous remettra l'agent recenseur.

Merci de tenir les chiens enfermés ou attachés lors du passage à notre agent recenseur.

Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre



ONACVG 54 informe que vous si êtes ancien combattant et avez séjourné en Algérie plus de 120 jours au cours de la période du 30 /10/ 1954 au 01/07/1964, vous pouvez prétendre :

A la carte d'ancien combattant et au port de la croix afférente

A la retraite du combattant ainsi qu'à la 1 / 2 part fiscale et à des aides administratives et financières

Contactez ONACVG 67 rue Emile Bertin 5402 Nancy cedex ou 03 83 67 82 86

Ordures ménagères

Du changement à partir de 2020 mais pour 2019 la situation actuelle est conservée

Plus de container devant le cimetière, il faudra emporter les déchets à la maison

Le tri s'imposera en 2020 pour chaque foyer qui aura une dotation de sacs

Pour les déchets ménagers plus de passage hebdomadaire mais une seule levée par mois chaque container sera muni d'une puce

En fonction du nombre de personne dans chaque foyer, la capacité du container sera établie

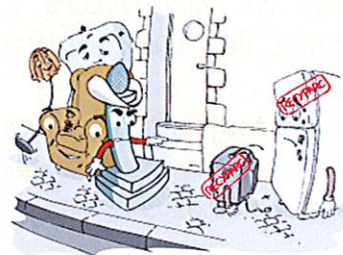
Toute levée supplémentaire sera facturée environ 16€

Le coût du ramassage annuel est inchangé le tarif 2018 est conservé

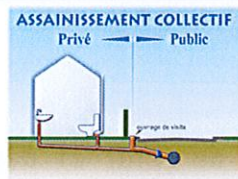
Plus de passage d'enlèvement des encombrants

Il faudra aller à Einville ou Lunéville avec un badge

Il est prévu que le personnel de Véolia passera dans chaque foyer s'enquérir des besoins de chacun



Assainissement



Depuis le 1^{er} janvier 2018 la compétence assainissement a été transférée à la Communauté de Communes du Sânon : ce qui veut dire que la facturation assainissement est faite par celle-ci au vu de vos consommations d'eau depuis cette date.

La Fibre Optique en Meurthe et Moselle pour tous les foyers

EN 2023 LA FIBRE OPTIQUE DANS TOUS LES FOYERS MEURTHE-ET-MOSELLANS

2004 Le Département fait le constat que les opérateurs privés équipent les zones rentables et délaissent les autres.

2008 Le Département lance un partenariat public-privé qui permet de construire un réseau à hauts débits sur l'intégralité du territoire. Ce dernier comprend :
- une dorsale très haut débit « fibre optique » de 900 km qui dessert 93 zones d'activité, les collèges et de nombreux établissements publics.
- 240 points haut débit « WifiMax ».

2017 En attendant l'extension du très haut débit partout, le réseau haut débit « WifiMax » est amélioré pour permettre des débits jusqu'à 20 Mo et devient « MIMO ».

2019 Région, Département et intercommunalités s'associent pour amener la dorsale « fibre optique » départementale dans chaque foyer de Meurthe-et-Moselle d'ici 2023.

Depuis 2004, le Département de Meurthe-et-Moselle, proche et solidaire, lutte contre la fracture numérique et soutient les territoires. Il a investi 37 M€ qui vont permettre l'arrivée de la fibre en une seule tranche de travaux, de 2018 à 2023. La priorité sera donnée aux secteurs peu ou mal desservis.

Tout savoir sur les hauts débits en Meurthe-et-Moselle sur www.meurthe-et-moselle.fr

Logos: Département Meurthe-et-Moselle, Région Grand Est, Agence Française pour l'Accès à Internet Très Haut Débit, Grand Est.



BULLETIN MUNICIPAL

COMMUNE DE DEUXVILLE



Monsieur le Maire,
le Conseil Municipal
et le Personnel communal
présentent aux
Deuxvilloises et Deuxvillois
leurs vœux de bonheur,
de santé et de prospérité
pour l'année 2019